



SYNDICAT MIXTE POUR LA SAUVEGARDE, LA VALORISATION ET L'ANIMATION DES SITES DE L'ILE D'AIX (Siren : 251710216)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	La Rochelle
Arrondissement	Rochelle
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/02/1997
Date d'effet	18/02/1997

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. DOMINIQUE BUSSEREAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	85, Boulevard de la République
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	17076 LA ROCHELLE CEDEX 9
Téléphone	05 46 31 72 77
Fax	05 46 31 72 90
Courriel	jean-christophe.lebreton@cg17.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	251
Densité moyenne	179,29

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
17	Île-d'Aix (211700042)	251

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME (221700016)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Autres actions environnementales <i>Ce syndicat mixte a pour objet : - de mettre en oeuvre toute action de sauvegarde et de valorisation des milieux naturels et des paysages de l'Ile; - de poursuivre le processus de restauration du patrimoine architectural en coordonnant l'ensemble des opérations et en se portant maître d'ouvrage en tant que de besoin, pour des biens propres du syndicat mixte, ou pour des biens faisant l'objet d'un maîtrise d'ouvrage déléguée ou d'un ou d'un procès - verbal de remise, au titre d'opérations de protection ou de restauration de patrimoine naturels ou de bâtiments inscrits ou classés, ou situés aux abords de ces bâtiments; - de permettre la revitalisation des activités primaires; - de se substituer à la commune dans le cadre du Droit de Préemption Urbain; - d'être l'élément moteur auprès de partenaires publics et privés, de réaliser directement toute opération de nature à contribuer à l'animation des bâtiments restaurés et à dynamiser l'ensemble du site; - d'acquérir toute propriété pour lui permettre de satisfaire à ses objectifs.</i>
Développement et aménagement social et culturel - Activités culturelles ou socioculturelles <i>Ce syndicat mixte a pour objet : - de mettre en oeuvre toute action de sauvegarde et de valorisation des milieux naturels et des paysages de l'Ile; - de poursuivre le processus de restauration du patrimoine architectural en coordonnant l'ensemble des opérations et en se portant maître d'ouvrage en tant que de besoin, pour des biens propres du syndicat mixte, ou pour des biens faisant l'objet d'un maîtrise d'ouvrage déléguée ou d'un ou d'un procès - verbal de remise, au titre d'opérations de protection ou de restauration de patrimoine naturels ou de bâtiments inscrits ou classés, ou situés aux abords de ces bâtiments; - de permettre la revitalisation des activités primaires; - de se substituer à la commune dans le cadre du Droit de Préemption Urbain; - d'être l'élément moteur auprès de partenaires publics et privés, de réaliser directement toute opération de nature à contribuer à l'animation des bâtiments restaurés et à dynamiser l'ensemble du site; - d'acquérir toute propriété pour lui permettre de satisfaire à ses objectifs.</i>
Développement touristique - Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Ce syndicat mixte a pour objet : - de mettre en oeuvre toute action de sauvegarde et de valorisation des milieux naturels et des paysages de l'Ile; - de poursuivre le processus de restauration du patrimoine architectural en coordonnant l'ensemble des opérations et en se portant maître d'ouvrage en tant que de besoin, pour des biens propres du syndicat mixte, ou pour des biens faisant l'objet d'un maîtrise d'ouvrage déléguée ou d'un ou d'un procès - verbal de remise, au titre d'opérations de</i>

protection ou de restauration de patrimoine naturels ou de bâtiments inscrits ou classés, ou situés aux abords de ces bâtiments; - de permettre la revitalisation des activités primaires; - de se substituer à la commune dans le cadre du Droit de Préemption Urbain; - d'être l'élément moteur auprès de partenaires publics et privés, de réaliser directement toute opération de nature à contribuer à l'animation des bâtiments restaurés et à dynamiser l'ensemble du site; - d'acquérir toute propriété pour lui permettre de satisfaire à ses objectifs.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
17	SOLURIS (SOLUTIONS NUMERIQUES TERRITORIALES INNOVANTES) (251702320)	SM ouvert	926 294

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)